

Ça vaut le détour...



► Église Saint-Pierre, Épretot

L'église Saint-Pierre d'Épretot a été construite au XII^e siècle. Rénovée durant plusieurs siècles, elle abrite l'un des plus vieux clochers du territoire de Caux Estuaire (1614). Admirez l'if planté à l'entrée de l'église, arbre funéraire et gardien symbolique du repos éternel des défunts pour les Normands. En raison de sa fantastique longévité, cet arbre représente l'immortalité, il n'est donc pas rare de le trouver dans les cimetières. Attention, l'if contient néanmoins un très fort poison pour les animaux, c'est d'ailleurs pour cela que les croquemorts n'y attachaient jamais leurs chevaux. Si vous trouvez les portes de l'église fermées, les clés sont à la mairie !

► Épretot

Le nom de la commune est issu du mot scandinave espretot, composé de topt, signifiant "village", et de sprot, "nom d'homme". La commune se situe à mi-chemin entre Le Havre et Bolbec, sa position lui donnant le rôle de village-étape, comme en témoignent les vitraux de l'église, représentant Saint-Christophe, le saint patron des voyageurs. À la Révolution, la commune est rebaptisée Saint-Pierre-de-la-Botte, du nom de son relais de poste. Les Épretotais et les Épretotaises sont les habitants de la commune.

INFOS CONSEILS

Autour de Sainneville-sur-Seine

Le nom de Sainneville-sur-Seine vient du mot *sanavilla* devenu *sainevilla*, qui signifie littéralement "la ville saine", au sens du domaine rural fertile. Le village est étendu et se compose de plusieurs hameaux (le Clos Viger, la Mare violette, la Cour Souveraine...), dispersés autour du centre-bourg. Les Sainnevillais et les Sainnevillaises sont les habitants de la commune.

RENSEIGNEMENTS

**Office de Tourisme
Le Havre Etretat Normandie**

Le Havre
186, boulevard Clemenceau
76600 Le Havre

Maison du Patrimoine Atelier Perret
181 rue de Paris
76600 Le Havre

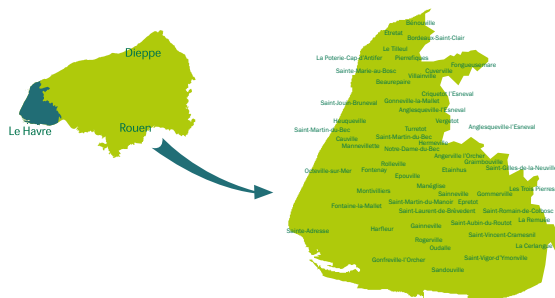
Étretat
Place Maurice Guillard
76790 Étretat

Seine-Maritime Attractivité

02 35 12 10 10
contact@sma76.fr
seine-maritime-tourisme.com



02 32 74 04 04 / contact@lehavre-etretat-tourisme.com
www.lehavre-etretat-tourisme.com



RANDONNÉE EN SEINE-MARITIME

Communauté Urbaine
Le Havre Seine Métropole
Autour du Havre

Réalisation : PIXELL pour l'Office de Tourisme Le Havre Etretat Normandie
Avec le concours financier du Département de la Seine-Maritime. Crédits photos : © Magali Thuillier / LHET - © Philippe Bréard



RANDONNÉE À PIED

Circuit **11** : Le Grésésé

Départ : Sainneville-sur-Seine, Salle des Fêtes

4,7 km - 1h - 35 m.

Difficulté



Seine-Maritime
La Normandie Impressionnante



Seine-Maritime
La Normandie Impressionnante



11

Circuit : Le Grénésé

Départ : Sainneville-sur-Seine, Salle des Fêtes

4,7 km - 1h -  35 m.Difficulté **AVIS DU RANDONNEUR****Circuit familial à travers la campagne cauchoise.**



1 Prenez la route des sports jusqu'à la rue de la cour souveraine puis la traverser. Continuez le long du chemin de la forge avant d'emprunter le chemin qui se trouvera sur votre droite.

2 Au bout de ce chemin, traversez la D234, appelée route de Saint-Laurent, et poursuivez votre randonnée sur

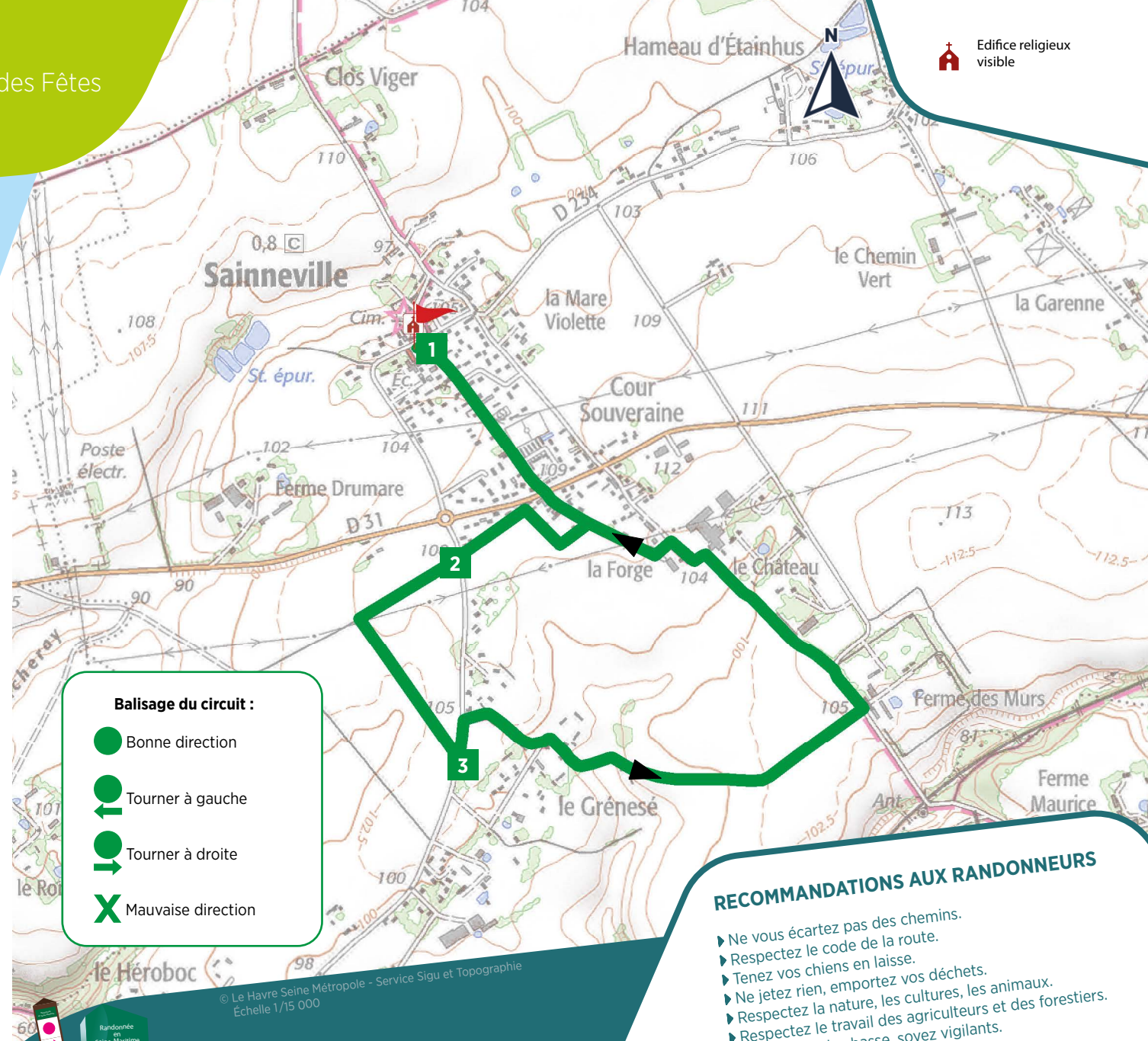

un chemin longeant les champs. Continuez jusqu'au croisement de deux chemins d'herbe, où vous tournerez à gauche.

3 Tournez à gauche et longez la D234 pendant quelques minutes, avant de prendre la route qui se trouvera sur votre droite, vous amenant vers le lieu-dit le Grénésé.

Balilage du circuit :

-  Bonne direction
-  Tourner à gauche
-  Tourner à droite
-  Mauvaise direction

Le drapeau sur la carte indique le point de départ. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques.


 Edifice religieux visible
RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- ▶ Ne vous écartez pas des chemins.
- ▶ Respectez le code de la route.
- ▶ Tenez vos chiens en laisse.
- ▶ Ne jetez rien, emportez vos déchets.
- ▶ Respectez la nature, les cultures, les animaux.
- ▶ Respectez le travail des agriculteurs et des forestiers.
- ▶ En période de chasse, soyez vigilants.
- ▶ En forêt, n'allumez jamais de feu.
- ▶ Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT, ...).
- ▶ Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.
- ▶ Ne marchez pas au bord, ni au pied des falaises.

